



MODE D'EMPLOI

Article N° : 16 200 24

HARICOT RENIFORME AUTOCLAVABLE

Exigence essentielle de la directive 93/42/CEE (§13.1 de l'annexe I) :

« L'emballage de chaque dispositif doit contenir une notice d'instruction. Une exception est faite pour les dispositifs des classes I et IIa, s'ils peuvent être utilisés en toute sécurité sans l'aide de telles instructions. »

PRECAUTION D'EMPLOI :

S.O.